

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

1116-11

À une séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 8 novembre 2016 vers les 19 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire  
Madame Raymonde Cossette, commissaire  
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire  
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire  
Monsieur Alain Gervais, commissaire  
Monsieur Réal Julien, commissaire  
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire  
Monsieur Mario Lebel, commissaire  
Madame Véronique Leblanc, commissaire représentante du comité de parents  
Madame Line Lecours, commissaire  
Madame Patricia Pépin, commissaire  
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents  
Madame Isabelle Thiffeault, commissaire représentante du comité de parents  
Madame Nicole Trudel, commissaire

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Madame Line Lecours a quitté la séance vers les 21 h 07 et n'était donc pas présente pour la considération des résolutions 78 1116 à 82 1116.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)  
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

En l'absence du secrétaire général, monsieur Serge Carpentier, madame Renée Tremblay agit à titre de secrétaire du conseil des commissaires.

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Chantal Légaré et monsieur Sylvain Henri du Syndicat des enseignants de la Mauricie.

La rencontre débute par l'assermentation des commissaires représentants du comité de parents.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION 67 1116 :**

Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1116-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

### **RÉSOLUTION 68 1116 :**

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 octobre 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 1116-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

## **3. Intervention du public**

### **3.1 Période de questions réservée à l'assistance**

Aucune question.

### **3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire**

Aucune représentation.

#### **4. Sujets présentés par la présidence**

##### **4.1 Adoption d'une motion unanime à l'Assemblée nationale reconnaissant l'éducation comme une priorité nationale**

###### **RÉSOLUTION 69 1116 :**

CONSIDÉRANT la consultation lancée par le gouvernement en vue de l'élaboration d'une première politique nationale de la réussite éducative;

CONSIDÉRANT que lors de la session du conseil général de la Fédération tenue à Québec les 21 et 22 octobre 2016, les présidentes et présidents des commissions scolaires ont identifié des pistes d'action à défendre lors du rendez-vous national prévu le 1<sup>er</sup> décembre 2016;

CONSIDÉRANT qu'une des pistes d'action retenues est d'intervenir auprès du gouvernement et des parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale pour faire reconnaître l'éducation comme une priorité nationale;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère pertinent pour les commissions scolaires de réitérer l'importance qu'elles accordent à la réussite des élèves et de prendre position auprès du gouvernement et des parlementaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie interpelle le gouvernement et les parlementaires afin qu'une motion unanime soit adoptée par l'Assemblée nationale reconnaissant l'éducation comme une priorité nationale;

QUE cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au premier ministre du Québec, au chef de l'opposition officielle, au chef du deuxième groupe d'opposition, à la porte-parole parlementaire de Québec solidaire et aux députés de la région afin que cette motion soit adoptée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

#### **5. Sujets présentés par les commissaires**

##### **5.1 Remerciements et félicitations - Portes ouvertes**

###### **RÉSOLUTION 70 1116 :**

CONSIDÉRANT que les écoles secondaires des Chutes, du Rocher, Paul-Le Jeune et Val-Mauricie ont tenu des portes ouvertes les 22 ou 23 octobre dernier;

CONSIDÉRANT l'implication du personnel dans l'organisation de cette activité et la qualité de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations et des remerciements soient adressés au personnel impliqué dans l'organisation des portes ouvertes des écoles secondaires.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. Sujets présentés par la direction générale**

### **6.1 Appui- Regroupement pour un Québec en santé**

#### **RÉSOLUTION 71 1116 :**

CONSIDÉRANT que les communautés locales et toute la société reconnaissent que l'adoption et le maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation sont des éléments essentiels au plein développement et à la réussite éducative des jeunes québécois;

CONSIDÉRANT que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans le milieu scolaire, dont entre autres, le programme de réinvestissement 2016-2019 dans les infrastructures scolaires annoncé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

CONSIDÉRANT que la *Politique gouvernementale de prévention en santé*, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectifs à augmenter à 80 % la proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement et faire bondir de 20 % la proportion de jeunes âgés de 12 à 17 ans actifs durant leurs loisirs et déplacements;

CONSIDÉRANT que le milieu scolaire est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment la mise sur pied de programmes visant l'amélioration des habiletés culinaires, la mise à niveau des installations et équipements sportifs, le réaménagement des cafétérias, en repensant les cours d'écoles, en offrant des activités complémentaires pour que l'activité physique et la saine alimentation fassent partie du quotidien des élèves, etc.;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie signifie son appui au *Regroupement pour un Québec en santé*.

Adoptée à l'unanimité.

**7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)**

**7.1 Projet - Critères d'inscription et secteurs d'appartenance 2017-2018**

**RÉSOLUTION 72 1116 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire de l'Énergie établit les critères d'inscription des élèves;

CONSIDÉRANT que les consultations requises seront effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que le projet des critères d'inscription 2017-2018 tel que décrit au document 1116-03 soit déposé aux fins de consultation.

Adoptée à l'unanimité.

**7.2 Projet - Services éducatifs dispensés 2017-2018**

**RÉSOLUTION 73 1116 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 236 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire détermine les services éducatifs dispensés par les écoles;

CONSIDÉRANT que les consultations requises seront effectuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le projet des services éducatifs dispensés par les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie en 2017-2018 tel que décrit au document 1116-04 soit adopté aux fins de consultation.

Adoptée à l'unanimité.

### 7.3 **Projet - Calendrier scolaire 2017-2018**

#### **RÉSOLUTION 74 1116 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises seront effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que le calendrier scolaire 2017-2018 des ordres d'enseignement primaire et secondaire tel que décrit au document 1116-05 soit déposé aux fins de consultation.

Adoptée à l'unanimité.

### 7.4 **Information - Écoles à vocation particulière**

#### **RÉSOLUTION 75 1116 :**

Madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que soit déposé le document 1116-06 *Écoles à vocation particulière (Félix-Leclerc, Jacques-Plante, de l'Énergie)*.

Adoptée à l'unanimité.

### 8. **Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle**

Aucun sujet.

### 9. **Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications**

#### 9.1 **Projets - Plan triennal 2017-2020, liste des écoles et des centres 2017-2018 et actes d'établissement 2017-2018**

#### **RÉSOLUTION 76 1116 :**

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, que, chaque année, la Commission scolaire de l'Énergie établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

CONSIDÉRANT, par la suite et compte tenu de ce plan, que la Commission scolaire détermine la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement;

CONSIDÉRANT que des consultations sont requises préalablement à l'adoption de ces documents;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soient déposés, aux fins de consultation, les documents suivants :

- Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2017-2018 à 2019-2020, décrit au document 1116-07;
- Liste des écoles et des centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes 2017-2018, décrite au document 1116-08;
- Actes d'établissement des écoles et des centres 2017-2018, décrits au document 1116-09.

Adoptée à l'unanimité.

## **10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

### **10.1 Projet de résiliation d'embauche**

#### **10.1.1 Tenue d'un huis clos**

#### **RÉSOLUTION 77 1116 :**

Vers les 19 h 50, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité.

#### **10.1.2 Intervention du syndicat ou de l'employé**

#### **10.1.3 Délibérations du conseil des commissaires**

#### **10.1.4 Réouverture de la séance**

##### **RÉSOLUTION 78 1116 :**

Vers les 21 h 10, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit rouverte au public.

Adoptée à l'unanimité.

#### **10.1.5 Décision relative à la résiliation d'embauche**

##### **RÉSOLUTION 79 1116 :**

CONSIDÉRANT l'enquête administrative qui s'est déroulée du 24 août au 13 octobre 2016;

CONSIDÉRANT que le 13 octobre 2016, monsieur Richard Hamelin a été relevé temporairement de ses fonctions avec traitement;

CONSIDÉRANT que le 13 octobre 2016, une correspondance lui a été transmise confirmant l'intention de la Commission scolaire de procéder à la résiliation de son engagement;

CONSIDÉRANT que le syndicat a dûment été informé tout au long des procédures;

CONSIDÉRANT que le syndicat concerné et monsieur Richard Hamelin ont eu l'occasion d'intervenir auprès du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mûres délibérations du conseil des commissaires sur ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE :

- Que l'engagement de monsieur Richard Hamelin, enseignant en éducation physique et à la santé, soit résilié pour inconduite et négligences à remplir ses devoirs;
- Que la direction des Services des ressources humaines soit chargée de faire parvenir tous les avis à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.



**11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information**

**11.1 Embellissement de cour d'école - École Saint-Joseph**

**RÉSOLUTION 80 1116 :**

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Joseph a élaboré un projet d'embellissement de cour d'école;

CONSIDÉRANT que l'école sollicite l'appui de la Commission scolaire dans la réalisation de son projet;

CONSIDÉRANT en vertu de la *Politique d'aménagement des cours d'école (parc-école)* adoptée le 4 mai 1999, que la Commission scolaire s'engage à verser à chaque école qui en fait la demande une subvention de 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie l'école Saint-Joseph dans le cadre de son projet d'embellissement de cour d'école;

QUE soit autorisé le versement par la Commission scolaire d'une contribution au montant de 1 000 \$ pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

**11.2 Embellissement de cour d'école - École La Croisière**

**RÉSOLUTION 81 1116 :**

CONSIDÉRANT que l'école La Croisière a élaboré un projet d'embellissement de cour d'école;

CONSIDÉRANT que l'école sollicite l'appui de la Commission scolaire dans la réalisation de son projet;

CONSIDÉRANT en vertu de la *Politique d'aménagement des cours d'école (parc-école)* adoptée le 4 mai 1999, que la Commission scolaire s'engage à verser à chaque école qui en fait la demande une subvention de 1 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie l'école La Croisière dans le cadre de son projet d'embellissement de cour d'école;

QUE soit autorisé le versement par la Commission scolaire d'une contribution au montant de 1 000 \$ pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

**12. Suivi à la correspondance**

Aucun sujet.

**13. Sujets divers**

Aucun sujet.

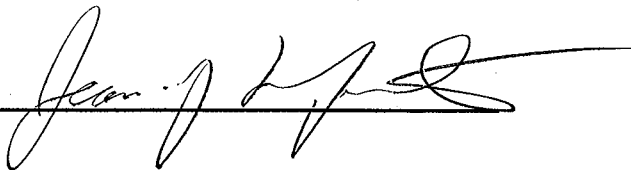
**14. Séance déclarée ajournée ou close**

**RÉSOLUTION 82 1116 :**

Monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE, vers les 21 h 18, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRETÉAIRE

